

Pétition pour l'abandon d'une seconde gare TGV à Montpellier la Mogère, financée et exploitée par un partenariat Public Privé

Deux doubles recours ont été déposés le 21 août dernier d'une part par l'association locale ATTAC Montpellier, d'autre part par l'ASSECO CFDT Languedoc-Roussillon, organisation régionale de consommateurs, contre le contrat de partenariat entre SNCF Réseau et la SAS « gare de la Mogère » et contre le décret du gouvernement qui l'approuve, devant le Conseil d'État et devant le tribunal administratif de Montpellier.

Cette gare TGV Montpellier Sud de France à la Mogère, c'est :

- Un Grand Projet Inutile et Imposé : la gare St-Roch vient d'être rénoverée pour 57 millions d'euros.
- Un choix d'emplacement absurde : en zone inondable, elle sera à 45 minutes de la gare St-Roch, il faudra 40 millions d'euros pour prolonger la ligne 1 de tramway.
- Le premier maillon d'un grand projet immobilier en zone humide, inondable qui permettra de bétonner le sud de Montpellier en le livrant à la spéculation foncière et immobilière.

La majorité des élus en votant ce projet ont ignoré l'intérêt général, les risques d'inondation, et le simple bon sens.

Je demande que soit abandonné le Partenariat Public Privé et que cette gare ne soit pas réalisée.

NOM prénom	Adresse postale ou email	Signature

**Le Collectif « Non à la 2e gare TGV » vous accueille sur le site : <http://garetgv.fr>
N'hésitez pas à envoyer vos coordonnées pour participer à nos actions, vous informer, donner vos avis.
La lutte continue !**